



MAIRIE DE MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

1 Place de la Mairie -Mittainvilliers

28190 MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY

Tél 02.37.22.48.06

Adresse mail : contact@mittainvilliers-verigny.fr

Mairie Annexe : 16 rue de l'École -Vérigny

Département d'Eure et Loir - Arrondissement de Chartres - Canton d'Illiers-Combray

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 28 avril 2026 à 20h30

Convocation du 10 avril 2026

Le 28 avril deux mil vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en Mairie de Mittainvilliers-Vérigny, sous la présidence de *Monsieur TACHAT Mickaël*, Maire.

Étaient présents : Mesdames *ARRONDEAU Julie*, *CARON Hélène*, *DROCHON Véronique*, *DUBESSET Angélique*, *GONDOUIN Aurélie*, *TOUSSAINT Sylvie*, *VANDECANDELAERE Astrid*.
Messieurs *AMÉ Laurent*, *BERNARD Loïc*, de *BOUILLÉ Pierre*, *LEMAZURIER Nicolas*, *LHOTE David*, *LONGATTE Martial*, *MÉTIVIER Julien*, *SALLO Richard* conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Madame *CHRISTEAUT Flora*, Madame *GOUBILY Aurore* pouvoir à Monsieur *TACHAT Mickaël* et Monsieur *COLLOMB Alain* pouvoir à Madame *DROCHON Véronique*.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame *DUBESSET Angélique* est nommée Secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été déclarée publique.

Monsieur le Maire après avoir constaté que le quorum était atteint, déclare la séance ouverte et soumet le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 21 mars 2026 à l'approbation de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

➤ Informations et décisions du Maire :

• Vie Municipale :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté de Madame *GOUBILY Aurore* de démissionner de son poste de Conseillère Municipale. Monsieur le Maire précise qu'il faudra en conséquence élire un délégué au SIRP lors du Conseil Municipal qui suivra sa démission effective.

Monsieur le Maire se félicite de la présence des élus en commission et souhaite que cela perdure dans le temps en expliquant que l'implication des élus est indispensable à la réalisation des projets.

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'une réunion publique est prévue le 15 septembre prochain afin de présenter à la population les projets en cours, leur avancement ainsi que les projets à venir. Cette réunion sera également l'occasion d'un échange libre avec les habitants.

- **État Civil :**

Monsieur le Maire fait le point sur l'état civil de 2026

- 1 naissance hors commune ;
- 1 mariage ;
- 3 décès hors commune ;

- **Urbanisme :**

Monsieur le Maire fait le point sur l'urbanisme pour 2026 :

Dossiers	Année 2025	Dont instruction en cours
Permis de construire (PC)	2	2
Déclaration préalable (DP)	16	1
Permis de démolir (PD)	0	0
Certificat d'urbanisme (CUA)	6	0
Certificat d'urbanisme (CUB)	1	0
Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)	1	0

- **Arrêtés du Maire au 28 avril :**

Monsieur le Maire liste les arrêtés non individuels pris depuis le dernier conseil. Ces arrêtés ont été transmis au préalable aux membres du conseil municipal.

Numéro	Demandeur	Objet	Type	Date
2026_04	CIRCET ERI5280	Dépose câbles et poteaux téléphoniques	Circulation	05/02/2026
2026_05	CIRCET ERI5280 (annule et remplace)	Dépose de câbles et poteaux téléphoniques	Circulation	06/02/2026
2026_08	EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES	Dépose poteaux en béton	Circulation	03/03/2026
2026_09	Propriétaire	Numérotation 1 ter rue de la grande fosse - 3bis	Voirie	13/03/2026
2026_10	Propriétaire	Numérotation 1 et 1bis rue principale	Voirie	17/03/2026
2026_11	Interne	Délégation fonction et signature 1 ^{er} adjoint Véronique DROCHON	Délégation	21/03/2026
2026_12	Interne	Délégation fonction et signature 2 ^{ème} adjoint Laurent AMÉ	Délégation	21/03/2026
2026_13	Interne	Délégation fonction et signature 3 ^{ème} adjoint Aurélie GONDOUIN	Délégation	21/03/2026
2026_14	Interne	Délégation signature SGM Vincent LALLET	Délégation	21/03/2026
2026_15	BOUYGUES E&S	Pose et raccordement branchement élec - 2bis rue principale	Circulation	24/03/2026
2026_16	ERYMA	Entretien et exploitation de la vidéoprotection	Circulation	07/04/2026
2026_17	Commune	Limitation à 30 Vérigny et Châtenay	Circulation	07/04/2026
2026_18	Boules de Mittainvilliers-Verigny	Concours	Débit de boissons	20/04/2026
2026_19	Boules de Mittainvilliers-Verigny	Concours	Débit de boissons	20/04/2026
2026_20	Boules de Mittainvilliers-Verigny	Concours	Débit de boissons	20/04/2026
2026_21	BOUYGUES E&S	Pose et raccordement branchement élec - Place Jeu de boules	Circulation	21/04/2026

2026_22	Association LEVES	Tour Eure-et-Loir	Circulation	21/04/2026
2026_23	Boules de Mittainvilliers-Verigny	Concours	ODP	27/04/2026
2026_24	Riverains	Fetes de Voisins Chatenay	Circulation/ODP	27/04/2026
2026_25	Riverains	Fetes de Voisins Genainvilliers	Circulation/ODP	27/04/2026
2026_26	Bien vivre à Vérigny	Concours de Pêche	Circulation/ODP	27/04/2026

• **Informations Extérieures :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les documents suivants ont été transmis aux conseillers en amont de la présente session.

- Accidentologie 2025
- Accidentologie Janvier 2026
- Journal de la délégation Militaire Avril 2026

• **Fonds de Péréquation 2025**

Monsieur le Maire indique avoir reçu un courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental concernant l'attribution par la Commission Permanente du Conseil Départemental d'une somme de 14 957,71 € à la commune au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et de mutation.

Monsieur le Maire rappelle que cette taxe apparaît lors des mutations des biens immobiliers, communément appelées « hypothèque » et que sont soumises à des droits d'enregistrement ou à une taxe de publicité foncière, les mutations de propriété à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers (usufruit, nue-propriété, servitudes foncières, emphytéose, etc.).

Un courrier de remerciements a été envoyé.

• **Suivi des projets :**

- **RD 148 –Mittainvilliers– panneaux.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le panneautage lié aux aménagements à Chatenay et Vérigny est en cours de mise en place et que la limitation de vitesse à 30 km sera appliquée à l'ensemble du hameau de Chatenay et à l'ensemble du bourg de Vérigny. Ces limitations, ainsi que les arrêts de bus et un passage piéton seront également matérialisés par un marquage au sol lorsque les conditions le permettront.

- **Cimetière.**

Madame DROCHON Véronique fait un point d'avancement sur les travaux en cours en indiquant que la mise en place du gazon à l'arrière des cavurnes est en cours. L'entreprise Perche a nettoyé le monument aux morts de Vérigny et procédera rapidement à la mise en plaque d'un monument sur l'ossuaire de Vérigny et à l'aménagement de la tombe de la Morte de l'Armoire. Suivant la volonté des élus, Monsieur le Maire explique que la tombe sera aménagée de manière simple afin de respecter l'histoire de cette sépulture.

Madame DROCHON Véronique explique que la procédure pour les sépultures en état manifeste d'abandon est en cours avec le constat contradictoire au bout d'une année. La collectivité pourra ensuite intégrer ces sépultures au terrain commun et procéder au relevage de ces sépultures.

• **Maison France Services :**

Monsieur le Maire informe que l'audit de la Maison France Services est favorable et que l'agrément a été renouvelé pour 3 ans.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Maison France Services participera aux prochaines journées portes ouvertes en octobre 2026 en s'appuyant à nouveau sur les ressources du CLS de Chartres Métropole.

- **Réseau Cuivre**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'Orange a écrit à la commune pour signifier la fin commerciale du réseau cuivre sur le territoire communal au 31 janvier 2027 et la fin technique de ce réseau au 31 octobre 2028.

- **SIRP**

Monsieur le Maire fait le point sur l'élection de l'exécutif du Conseil Syndical.

Monsieur le Maire rappelle que les représentants de la commune n'ont pas voulu se présenter aux vice-présidences lors du premier conseil en raison de forts désaccords avec les élus de la commune de Dangers.

Monsieur le Maire indique que la désignation des délégations ainsi que le discours du Président du SIRP axé sur le bien-être des enfants et du personnel du SIRP a un peu rassuré les représentants de la commune. Monsieur le Maire a donc été élu second vice-président et Madame DUBESSET Angélique 3^{ème} Vice-Présidente.

Monsieur le Maire remarque néanmoins que cette répartition des rôles va à l'encontre des habitudes de répartition des vice-présidences.

Monsieur METIVIER Julien regrette qu'il n'y ait pas eu plus de diffusion de la part de la commune de la tenue de ce Conseil Syndical

Monsieur le Maire indique qu'il sera attentif sur ce point.

Monsieur METIVIER Julien souhaite connaître les modalités d'inscriptions périscolaires.

Monsieur le Maire indique que cela relève de la responsabilité du Président du SIRP.

Madame DUBESSET Angélique déclare que le budget du SIRP a également été voté au cours de ce comité.

Madame GONDOUIN Aurélie souhaite savoir si la fermeture d'une classe a été confirmée.

Madame DUBESSET Angélique répond par l'affirmative en expliquant que l'effectif global est passé de 116 à 102 élèves

Monsieur METIVIER Julien souhaite savoir si cet effectif est définitif.

Monsieur le Maire répond négativement et craint que l'effectif final soit plus faible.

Monsieur LHOTE David demande si une entente a été trouvée sur la gestion du SIRP.

Monsieur le Maire reste prudent mais fait part de sa volonté d'apaisement. Néanmoins, Monsieur le Maire indique avoir pris attache avec la Préfecture pour envisager les options possibles allant de la modification des statuts du SIRP jusqu'à sa dissolution.

Monsieur le Maire rappelle que les élus municipaux seront véritablement amenés à se positionner sur le syndicat et le financement de la scolarité des enfants de la commune.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que malgré ses annonces et l'audit mené avec le centre de gestion, le nouveau Président du SIRP n'a pas contesté les chiffres du précédent mandat. Monsieur le Maire s'étonne d'ailleurs que le budget ait été présenté sans validation du compte de gestion et du compte administratif ce qui est la procédure habituelle.

Monsieur le Maire souhaite souligner qu'il a demandé au Président du SIRP de revenir sur ces propos du premier conseil insinuant que la vice-présidence de Madame DROCHON Véronique était honorifique.

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de plus de 30 ans de Madame DROCHON Véronique pour la collectivité et pour le SIRP et se félicite que le Président l'ait reconnu lors de ce Conseil.

Monsieur le Maire rapporte également au Conseil Municipal que des représentants de Dangers lui ont reproché le choix des élus de Mittainvilliers-Vérigny quant aux changements de ces représentants durant le précédent mandat.

Les membres du Conseil Municipal s'indignent de cette remarque, réaffirment la souveraineté de leur choix quant à leur représentation et s'interrogent sur la réelle volonté des élus de Dangers de travailler de manière constructive.

Monsieur le Maire précise enfin que l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Syndical ainsi que le budget sont potentiellement illégaux car les élus n'ont reçu aucun élément préalable, d'autant plus que la convocation ne précisait pas le lieu de la réunion.

Monsieur le Maire expose sa profonde inquiétude quant à la gestion du SIRP par son Président et sa première Vice-Présidente.

- **Chartres Métropole**

Monsieur le Maire fait le point sur l'élection de l'exécutif de l'EPCI en indiquant que Monsieur Ladislav VERGNE, Maire de Chartres, a été élu Président de Chartres Métropole avec 79 voix sur les 111 possibles.

Monsieur le Maire indique être inquiet sur la répartition des élus entre les communes urbaines et rurales ainsi que sur l'inexpérience des nouveaux élus chartrais sur la gestion financière.

Monsieur LHOTE David demande à Monsieur le Maire s'il conservera son rôle de Président de C'CIN

Monsieur le Maire explique que les élections des membres des Conseils d'Administration auront lieu le 7 Mai et qu'il n'a pas eu, à ce jour, d'échanges avec le Président de Chartres Métropole à ce sujet.

- **Fêtes et cérémonies :**

Madame GONDOUIN Aurélie indique que la commission Animation du Territoire s'est réunie le 23 avril dernier, fait le point sur les événements à venir et sur le calendrier des prochaines commissions.

- 13/07 : Repas républicain
- 19/09 : Opération ramassage des déchets
- 31/10 : Halloween
- 11/11 : Cérémonie et Repas des aînés
- 13/12 : Noël

- **Conseil Municipal des Jeunes :**

Madame GONDOUIN Aurélie rappelle qu'un après-midi jeux a été organisé le dimanche 26 avril à la Vérymittaine avec environ 25 participants.

Madame GONDOUIN Aurélie indique que le prochain CMJ aura lieu le 6 mai à 17h.

Monsieur le Maire se félicite du succès des après-midis jeux.

➤ **Subventions aux associations 2026.**

Préalablement à l'étude de cette délibération et à la demande Monsieur METIVIER Julien, Monsieur le Maire présente les montants des subventions 2025.

Monsieur le Maire communique au conseil municipal la liste des associations ayant demandé une subvention pour l'année 2026 :

- | | |
|--|---|
| o Bien Vivre à Vérigny. | o AFM Téléthon |
| o Association bouliste de Vérigny | o ADMR |
| o Jumelage Courvillois ALVESTON-COURVILLE | o La Main tendue |
| o FNACA | o Club de l'Amitié de Fontaine la Guyon |
| o Familles rurales Dangers-Mittainvilliers-Vérigny | o Chasseurs d'Emerville, La Leu, Le Luat |
| o Amicales des Sapeurs-Pompiers de Fontaine la Guyon | o Chasseurs de Mittainvilliers |
| o APF France | o APE Ecole Arc-en-Ciel |
| o Association Prévention Routière | o Club de Badmington « Les Volants Guido-Fontains » |
| o Association des Aveugles et Amblyopes Val de Loire | o Réseau Auxi'Life |
| o AFSEP | |

Il rappelle que le Conseil Municipal souhaitait une attention très forte sur l'organisation de manifestations sur le territoire communal pour l'attribution des subventions.

A ce titre, Monsieur le Maire se félicite que plusieurs associations proposent régulièrement des animations sur la commune et acceptent de continuer à les soutenir au même titre que les associations qui accueillent et encadrent les habitants de la commune et notamment les activités des enfants en accordant des subventions à l'APE de l'École Arc-En-Ciel et au club de badminton de Fontaine la Guyon par exemple.

Monsieur le Maire indique que la proposition suivante a été validée par la commission administration communale du 02 avril 2026 pour favoriser les associations faisant vivre la commune et que cette commission, face aux contraintes budgétaires et notamment les baisses de DSC et DGF a fait le choix de diminuer la somme globale des subventions à 2850 €.

Monsieur le Maire propose donc la répartition suivante qui sera notifiée au compte 65748 sous forme de sous-comptes :

Inscription	Association	Montant accordé
6574801	Bien Vivre à VÉRIGNY	1 000 €
6574802	Les Boules	550 €
6574803	Familles Rurales de DANGERS-MITTAINVILLIERS-VERIGNY	150 €
6574804	Club Amitié FONTAINE-LA-GUYON	100 €
6574805	Jumelage ALVESTON-COURVILLE	100 €
6574806	FNACA	100 €
6574807	Amicale Sapeurs-Pompiers FONTAINE LA GUYON	300 €
6574808	Chasseurs d'Emerville, La Leu et Le Luat	100 €
6574809	Chasseurs de Mittainvilliers	100 €
6574811	APE Arc-En-Ciel	250 €
6574812	Club de badminton Les volants Guigo-Fontains	100 €
Total compte 65748		2850 €

Étant membre actif au sein d'une association citée, Mme TOUSSAINT Sylvie ne prend pas part au vote.

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VALIDE** chaque proposition de subvention énoncée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les virements aux associations.

Délibération 17/2026

➤ **Vote des Taux 2026.**

Monsieur le Maire rappelle que les communes votent les taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) et de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). En effet, depuis 2021 et dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation (TH), la collectivité ne perçoit plus cette recette liée à la TH sur les résidences principales mais uniquement sur les résidences secondaires.

Depuis 2023, les communes et les EPCI à fiscalité propre ont retrouvé leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Il conviendra donc de délibérer sur ce taux. Il est précisé qu'une augmentation du taux de la taxe d'habitation impliquera obligatoirement une augmentation du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Monsieur le Maire présente la Fiscalité Directe Locale pour l'année 2026 à partir de l'état de notification n° 1259 des bases d'imposition prévisionnelles des deux taxes directes locales. Ce document est joint en annexe.

Comme depuis 2023 et pour compenser à l'euro près cette suppression de recette de TH, la commune percevra en 2025 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) anciennement perçu par le Département corrigé d'un coefficient correcteur.

Ainsi en 2026, chaque commune se verra à nouveau transférer le taux départemental de TFB qui viendra s'additionner au taux communal.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur le maintien des taux de taxes foncières sur leur niveau de 2025 impliquant une stabilité des taux depuis 2016. Monsieur le Maire précise également que conformément à la charte de fusion, les taux de Mittainvilliers et de Vérigny seront harmonisés cette année après 10 ans de lissage progressif.

Soit :

- Taxe foncière (bâti) : 39,06 (soit un taux communal de 18,84% additionné au taux départemental de 20,22%)
- Taxe foncière (non bâti) : 37,46%
- Taxe d'habitation : 11,62%

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la stabilité des taux depuis 2016 qui sont reconduits pour 2026
- **DÉFINIT** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 comme suit :
 - Taxe foncière (bâti) : 39,06%
 - Taxe foncière (non bâti) : 37,46%
 - Taxe d'habitation : 11,62%
- **INSCRIT** au projet de budget pour l'équilibre de celui-ci le montant des contributions directes,

Délibération 18/2026

➤ Affectation du résultat 2025.

Monsieur le Maire expose :

À la suite du vote du compte financier unique 2025 de la commune de MITTAINVILLIERS-VÉRIGNY par l'ancien conseil municipal en date du 10 février 2026, il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de la commune.

Pour des raisons de continuité entre les mandats, Monsieur le Maire réexpose les résultats 2025 :

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des opérations d'affectation :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	450 241,37	534 300,00	984 541,37
	Recettes réalisées (1)	B	269 969,70	558 607,38	828 577,08
	Restes à réaliser	C	186 278,05	0,00	186 278,05
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	410 041,22	571 421,84	981 463,06
	Dépenses réalisées (1)	E	221 666,03	441 415,05	663 081,08
	Restes à réaliser	F	132 702,46	0,00	132 702,46
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	48 303,67	117 192,33	165 496,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-40 200,15	37 121,84	-3 078,31
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	8 103,52	154 314,17	162 417,69
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	33 575,59	0,00	33 575,59
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	41 679,11	154 314,17	195 993,28

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	117 192,33
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	37 121,84
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	154 314,17
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	8 103,52
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	33 575,59
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION =C. = G. + H.	154 314,17
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	116 415,04
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	37 899,13
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'affectation de résultats ainsi que les reports tels que présentés

Délibération 19/2026

➤ **Budget primitif 2026.**

En préambule à l'examen du budget, Monsieur le Maire rappelle la possibilité qui lui est offerte par la nomenclature M57 et la délibération 43/2021 du 18 septembre 2021 d'utiliser la fongibilité des crédits pour opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance. Ces virements de crédits sont soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État, et sont transmis au comptable public, pour permettre le contrôle de la disponibilité des crédits.

Monsieur le Maire précise que la liste des engagements à reporter en RAR et votés par le Conseil Municipal lors de la délibération 2025/27 du 16 décembre 2025 est fournie dans le dossier pour mémoire.

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2026 au conseil municipal qui s'équilibre de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	543 623,43 €	543 623,43 €
Investissement	454 958,30 €	454 958,30 €
TOTAL	998 581,73 €	998 581,73 €

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission administration communale du 02 avril 2026.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **VOTE** le Budget Primitif 2026 tel que présenté.

Délibération 20/2026

➤ **Désignation d'un Élu à la CLECT**

Monsieur le Maire expose :

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est un outil indispensable à la bonne articulation des compétences transférées ou rétrocédées (SPANC, Gestion des eaux pluviales, de l'eau potable, de l'éclairage public, etc.) entre les communes et Chartres Métropole.

Le rôle principal de la CLECT est d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées, afin que les organes de décision des communes et de l'EPCI puissent en tirer les conclusions par voie de délibération sur le montant des attributions de compensation.

Afin d'évaluer le coût d'une compétence transférée ou rétrocédée, la CLECT peut s'appuyer sur les dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du code général des impôts. Celles-ci définissent une méthodologie de calcul des charges (fonctionnement et investissement). Dans le cadre d'une fixation ou d'une révision libre des attributions de compensation, la CLECT peut s'écarter des préconisations du code général des impôts pour proposer une ou plusieurs évaluations dérogatoires. Son approbation devra être obtenue avec des règles de majorité renforcées.

A titre d'information, le montant de la CLECT en 2026 versé par la commune à Chartres Métropole est de 9 920,26€.

En outre, la CLECT devra approuver un rapport qui constituera une base de délibération pour les communes et l'EPCI.

La CLECT se compose de représentants de chaque commune membre et le Maire est le représentant titulaire de droit de la commune. Il apparaît néanmoins nécessaire de procéder à la désignation d'un suppléant.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui se porte candidat.

Monsieur AME Laurent se porte candidat

VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU le Code Général des Impôts et notamment l'article 1609 ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner un suppléant pour la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein de la CLECT de Chartres Métropole

CONSIDÉRANT la candidature de M. AMÉ Laurent au poste de suppléant pour la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein de la CLECT de Chartres Métropole

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉSIGNE** M. AMÉ Laurent suppléant communal à siéger à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT de Chartres Métropole).

Délibération 21/2026

➤ **Désignation du membre de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement, et du représentant permanent aux assemblées générales des actionnaires.**

En préambule à l'étude de cette délibération, Monsieur le Maire explique que cette délibération a pour objectif de remplacer la délibération 2026/09 en explicitant les autorisations accordées par le Conseil Municipal pour son représentant au sein de la SPL.

Monsieur le Maire, Mickaël TACHAT rappelle que la collectivité est actionnaire de la SPL Chartres aménagement, mais qu'elle ne dispose pas d'une part de capital suffisante pour lui assurer au moins un poste d'administrateur. De ce fait, notre collectivité a droit à une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales.

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la désignation de notre représentant à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale de la SPL Chartres aménagement.

La collectivité pourra solliciter la présidence de l'assemblée spéciale par le biais de son représentant.

La collectivité pourra également solliciter la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration par le biais de son représentant. Dans ce cadre, la collectivité pourra également solliciter la présidence de la société, par le biais de son représentant au conseil d'administration, habilité à cet effet et, le cas échéant, occuper la fonction de Directeur général.

En outre, le représentant, siégeant comme administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, pourra percevoir le cas échéant une rémunération sur la durée du mandat au titre des fonctions d'administrateur dont le montant est déterminé annuellement par résolution du conseil d'administration.

Par ailleurs, dans le cadre de simplification de la gestion de ces instances, la SPL Chartres aménagement utilise un outil de convocation dématérialisé sécurisé permettant ainsi de transmettre les avis, convocations, documents et toute information nécessaire à l'organisation de celles-ci. Il est donc proposé d'approuver ce mode de convocation dématérialisé, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

VU le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

VU le code de commerce.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉSIGNE** Monsieur TACHAT Mickaël pour assurer la représentation de la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein de l'assemblée spéciale de la SPL Chartres aménagement.
- **DÉSIGNE** Monsieur TACHAT Mickaël pour assurer la représentation de la commune de Mittainvilliers-Vérigny au sein des Assemblées Générales des actionnaires de la SPL Chartres aménagement.
- **AUTORISE** Monsieur Mickaël TACHAT à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale au conseil d'administration.
- **AUTORISE** Monsieur Mickaël TACHAT, dans le cadre de sa fonction d'administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, à porter la candidature de la collectivité à la présidence du conseil d'administration de la SPL

Chartres aménagement et accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée à ce titre, notamment la direction générale de la société.

- **AUTORISE** son représentant, dans le cadre de sa fonction d'administrateur représentant de l'assemblée spéciale au conseil d'administration, à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration.
- **AUTORISE** Monsieur Mickaël TACHAT, à percevoir le cas échéant une rémunération de la SPL Chartres aménagement au titre des fonctions d'administrateur dont le montant est déterminé annuellement par résolution du conseil d'administration.
- **APPROUVE** le mode de convocation dématérialisé sécurisé utilisé par la SPL Chartres aménagement pour la transmission des convocations, avis, documents et toute information nécessaire à l'organisation de la gestion de ces instances, conformément à l'article R.225-63 du code de commerce.

Délibération 22/2026

➤ **Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est un outil important de la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Cette commission est composée, dans une commune de moins de 2000 habitants, du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Après cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DRESSE** la liste exhaustive suivante :

Titulaires	Suppléants
M. QUEINNEC Jérôme	M. ARNOUX Christophe
Mme MAILLARD Hélène	M. COLLOMB Alain
M. LALLET Vincent	Mme CHRISTEAULT Flora
M. de BOUILLE Pierre	Mme BIGOT Janine
M. DUFRESNE Romain	Mme ARRONDEAU Julie
M. BERNARD Loïc	M. LAYE Loïc
Mme BOUTICOURT Isabelle	M. De OLIVEIRA Serge
Mme TOUSSAINT Sylvie	Mme MARCHAND Caroline
M. PICHARD Benoît	Mme BRINON Isabelle
Mme VANDECANDELAERE Astrid	M. CHARPIGNON Michel
Mme CAMPANA Chantal	M. LAVAU Jérôme
M. ROUSSEAU Nicolas	Mme MENAGER Thérèse

Délibération 23/2026

➤ Point budgétaire

La balance des comptes de la collectivité et le compte au trésor de la collectivité en date du 27 avril 2026 (équivalent de la position bancaire de la commune) sont fournis ci-après.

Monsieur le Maire détaille les différentes lignes et précise que la prochaine balance sera plus explicite car elle prendra en compte le budget voté ce jour.

Balance générale 263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026		Date : 27/04/2026 15:15
--	--	-------------------------

Critères de l'édition :

Section / Sens	Budget Primitif	Budget Supplémentaire	Crédits de Reports	Décisions Modificatives	Total Budgétisé (A)	Engagé	Reste engagé (B1)	Liquidé (B2)	Total Réalisé (B) = (B1) + (B2)	Montant disponible = (A) - (B)
Investissement										
Dépense	0,00 €	0,00 €	132 702,46 €	0,00 €	0,00 €	132 702,46 €	132 702,46 €	64 123,05 €	196 825,51 €	-196 825,51 €
Recette	0,00 €	0,00 €	166 278,05 €	0,00 €	0,00 €	166 278,05 €	166 278,05 €	137 254,19 €	303 532,24 €	-303 532,24 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	33 575,59 €	0,00 €	0,00 €	33 575,59 €	33 575,59 €	73 131,14 €	106 706,73 €	
Déficit										
Fonctionnement										
Dépense	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	139 687,56 €	139 687,56 €	-139 687,56 €
Recette	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	135 396,66 €	135 396,66 €	-135 396,66 €
Excédent	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
Déficit								4 290,90 €	4 290,90 €	
Résultat										
Excédent	0,00 €	0,00 €	33 575,59 €	0,00 €	0,00 €	33 575,59 €	33 575,59 €	68 840,24 €	102 415,83 €	
Déficit										

26300 MITTAINVILLIERS VERIGNY

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 27/04/2026

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous-total compte 47 :			153 292,96				153 292,96		2 853,87	
				208 162,11				208 162,11		57 723,02	
	Total classe 4 :	1 371,00		292 432,14				293 803,14		7 296,65	
			2 200,68	342 187,53				344 388,21		57 881,72	
515	Compte au Trésor	160 247,37		176 820,26				337 067,63		166 835,27	
				170 232,36				170 232,36			
	Sous-total compte 515 :	160 247,37		176 820,26				337 067,63		166 835,27	
				170 232,36				170 232,36			
	Sous-total compte 51 :	160 247,37		176 820,26				337 067,63		166 835,27	
				170 232,36				170 232,36			
5411	Régisseurs d'avances (avances)	3 000,00						3 000,00		3 000,00	
	Sous-total compte 541 :	3 000,00						3 000,00		3 000,00	
	Sous-total compte 54 :	3 000,00						3 000,00		3 000,00	
584	Encaissement par lecture optique			639,00				639,00			
				639,00				639,00			

➤ Questions diverses

Monsieur le Maire fait part d'une proposition qu'il a eu par les ayants droits pour que la commune achète la maison contiguë à la salle culturelle et associative suite au décès de Madame RENARD.

Monsieur METIVIER Julien souhaite connaître le prix demandé.

Monsieur le Maire répond que le prix serait d'environ 130 000 € et souhaite que les élus réfléchissent à cette proposition.

Monsieur LHOTE souhaite savoir la destination d'un tel investissement.

Monsieur le Maire indique que la finalité ne serait pas une extension du parking comme cela avait pu être évoqué avant le réaménagement du terrain de boule.

Monsieur le Maire propose plutôt une remise en état avec la mise en place d'une location à l'année, permettant ainsi à la commune d'augmenter son patrimoine foncier tout en assurant des revenus.

Monsieur le Maire précise qu'un tel investissement nécessiterait un prêt.

Monsieur METIVIER Julien souhaite savoir s'il serait possible de louer l'appartement à l'année et non à la nuitée.

Monsieur le Maire répond que cela est techniquement possible mais qu'il n'y est pas favorable car l'appartement fonctionne bien par lui-même mais aussi en complément de la salle.

Monsieur le Maire complète sa réponse en indiquant que des problèmes de voisinage et de nuisances apparaîtraient forcément entre la salle et l'appartement

Monsieur METIVIER Julien explique que cela permettrait d'améliorer la rentabilité de l'appartement.

Monsieur le Maire, ainsi que plusieurs élus, demeure peu convaincu par cet argument et un très large consensus se dégage en faveur du fonctionnement actuel.

Monsieur LHOTE David indique que les gravillons de la place du calvaire ne sont toujours pas balayés.

Monsieur le Maire indique qu'il va reprendre contact avec les services du Conseil Départemental à ce sujet.

Monsieur LHOTE David souhaite savoir quand aura lieu le panneautage à Vérigny.

Monsieur le Maire indique que la commande de panneaux est en cours.

Monsieur de BOUILLE Pierre s'interroge sur la présence des poteaux bois le long de la rue du Château.

Monsieur le Maire indique que le sujet est en cours de traitement avec Orange et les services de Chartres Métropole.

Madame ARRONDEAU Julie indique que des gravats ont été déposés sur un chemin rural lors des travaux du Mesnil pour le stabiliser mais que des éléments dépassent et rendent dangereux le passage en vélo.

Monsieur le Maire indique qu'il ira voir pour se rendre compte.

Monsieur le Maire souhaite que le Conseil Municipal se penche sur le problème des chemins ruraux qui rétrécissent et envisage un recours à un bornage dans les cas les plus flagrants.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h20.

Le secrétaire de séance : Madame DUBESSET Angélique :

Le Président de séance, Maire de Mittainvilliers-Vérigny : Monsieur Mickaël TACHAT

Les conseillers municipaux :

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

		Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
		Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense										
011 Charges à caractère général										
6042	Achats de prestations de services (sauf terrains à aménager)	500,00	500,00	304,49	60,90		100,00	100,00	20,00	reliure etat civil en 2025/ rien de prévu en 2026
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	344,77	34,48		1 000,00	1 000,00	100,00	maintien 2025
60612	Energie - Electricité	31 000,00	31 000,00	17 214,39	55,53		30 899,13	30 899,13	99,67	20k€ electricité + 10899,13€ report 2025
60622	Carburants	3 500,00	3 500,00	4 272,14	122,06		4 500,00	4 500,00	128,57	maintien à 4500k€ (plein fin 2025 maiss hausse prix)
60623	Alimentation	500,00	500,00	789,20	157,84		1 000,00	1 000,00	200,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	63,46	0,00		250,00	250,00		
60631	Fournitures d entretien	1 000,00	1 000,00	543,99	54,40		1 200,00	1 200,00	120,00	fourniture matériel entretien car travaux en régie au 01/05/2026
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	2 000,00	1 533,59	76,68		2 000,00	2 000,00	100,00	petit consommable ST
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		500,00	500,00	50,00	cf 615231
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	740,50	74,05		500,00	500,00	50,00	fort equipement nouvel agent en 2025
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	3 164,70	158,24		3 100,00	3 100,00	155,00	2000 fournitures adm. dont photocopies + 1100€ goodies MFS pour les JPO
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	150,00	equipement appartement (linge,etc.), Kit CMJ, plantes EV etc.
611	Contrats de prestations de services	750,00	750,00	522,00	69,60		750,00	750,00	100,00	Fourrière
613	Locations	3 000,00	3 000,00	2 766,90	92,23		3 000,00	3 000,00	100,00	Loc. Imprimantes (env.1000) et Loc nacelles (env.2000)
61521	Entretien et réparations sur terrains	1 000,00	1 000,00	13,68	1,37		1 000,00	1 000,00	100,00	entretien terrain
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	2 500,00	2 500,00	1 363,78	54,55		4 000,00	4 000,00	160,00	CT batiments, Refection WC et cuisine mairie, placo reserve salle
615228	Entretien et réparations sur autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	600,67	60,07		1 000,00	1 000,00	100,00	entretien abri bus, monuments aux morts etc.
615231	Entretien et réparations sur voiries	2 000,00	2 000,00	2 486,97	124,35		3 000,00	3 000,00	150,00	calcaire, enrobé à froid, peinture routière, etc.
615232	Entretien et réparations sur réseaux	11 000,00	11 000,00	8 620,88	78,37		5 000,00	5 000,00	45,45	entretien réseaux (Vérigny?)

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

		Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
		Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense										
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000,00	3 000,00	526,10	17,54		3 000,00	3 000,00	100,00	entretien véhicules
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 500,00	1 500,00	444,67	29,64		1 500,00	1 500,00	100,00	entretien matériel EV
6156	Maintenance	14 000,00	14 000,00	11 470,33	81,93		14 000,00	14 000,00	100,00	contrat de maintenance.
6161	Primes d'assurances multirisques	7 000,00	7 000,00	6 454,46	92,21		7 000,00	7 000,00	100,00	+3,8%
618	Divers services extérieurs	1 500,00	1 500,00	209,70	13,98		1 000,00	1 000,00	66,67	Abonnement Vie Communale
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	5 000,00	1 476,80	29,54		5 000,00	5 000,00	100,00	frais avocat affaire de weer
623	Publicité, publications, relations publiques	13 558,34	13 558,34	11 911,40	87,85		14 000,00	14 000,00	103,26	fetes et cérémonies
625	Déplacements et missions	1 250,00	1 250,00	1 281,73	102,54		1 000,00	1 000,00	80,00	rbt deplacement pro des agenst
626	Frais postaux et frais de télécommunications	5 000,00	5 000,00	4 258,97	85,18		5 000,00	5 000,00	100,00	CCIN/Free + la poste
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	3 000,00	2 369,04	78,97		3 000,00	3 000,00	100,00	Cotisation ELI/AMF/AMRF/ Fondation Patrimoine, etc.
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 000,00	3 153,04	63,06		2 000,00	2 000,00	40,00	Fin du contrat en avril 2026
635	Autres impôts, taxes et vers. ass. (administration des impôts)	3 500,00	3 500,00	3 407,00	97,34		4 000,00	4 000,00	114,29	
Total 011	Charges à caractère général	129 058,34	129 058,34	92 309,35	71,53		124 799,13	124 799,13	96,70	
012 Charges de personnel et frais assimilés										
633	Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	4 000,00	4 000,00	1 977,04	49,43		2 500,00	2 500,00	62,50	
6411	Personnel titulaire	96 000,00	96 000,00	77 405,51	80,63		66 000,00	66 000,00	68,75	55 +11k€ report 2025
6413	Personnel non titulaire	18 000,00	18 000,00	17 658,45	98,10		47 000,00	47 000,00	261,11	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	55 000,00	55 000,00	44 628,69	81,14		50 000,00	50 000,00	90,91	
6470	Autres charges sociales	1 000,00	1 000,00	393,66	39,37		1 000,00	1 000,00	100,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	307,09	30,71		1 000,00	1 000,00	100,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
648 Autres charges de personnel	1 000,00	1 000,00	740,00	74,00		1 000,00	1 000,00	100,00	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	176 000,00	176 000,00	143 110,44	81,31		168 500,00	168 500,00	95,74	
014 Atténuations de produits									
739211 Attribution de compensation	11 121,84	11 121,84	9 920,28	89,20		10 000,00	10 000,00	89,91	Compensation CM (10k€)
73928 Autres prélèvements pour versements de fiscalité	2 271,50	2 271,50	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	176,10	regularisation CLECT vérigny ? + 2k€ report 2025
Total 014 Atténuations de produits	13 393,34	13 393,34	9 920,28	74,07		14 000,00	14 000,00	104,53	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
681 Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
65 Autres charges de gestion courante									
65311 Indemnités de fonction (élus)	42 000,00	42 000,00	40 579,68	96,62		42 000,00	42 000,00	100,00	
65312 Frais de mission et de déplacement (élus)	0,00	0,00	121,48	0,00					
65313 Cotisations de retraite (élus)	2 000,00	2 000,00	1 721,40	86,07		2 000,00	2 000,00	100,00	
65314 Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	7 000,00	7 000,00	6 090,72	87,01		7 000,00	7 000,00	100,00	
65315 Formation (élus)	1 000,00	1 000,00	410,04	41,00		1 000,00	1 000,00	100,00	
65561 Contrib. au fonds de compensation des charges territoriales	175 500,00	175 500,00	129 749,78	73,93		162 000,00	162 000,00	92,31	150k€ + 12k€ report 2025
6574801 Subv. Bien Vivre à Vérigny	600,00	600,00	600,00	100,00		1 000,00	1 000,00	166,67	13 juillet et Halloween
6574802 Subv. Association Bouliste	550,00	550,00	550,00	100,00		550,00	550,00	100,00	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
6574803 Subv. Familles Rurales de DANGERS-MITTAINVILLIERS-VERIGNY	100,00	100,00	100,00	100,00		150,00	150,00	150,00	
6574804 Subv. Club de l'Amitié FONTAINE LA GUYON	100,00	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00	
6574805 Subv. Jumelage ALVESTON-COURVILLE	200,00	200,00	200,00	100,00		100,00	100,00	50,00	
6574806 Subv. FNACA	100,00	100,00	100,00	100,00		100,00	100,00	100,00	
6574807 Subv.Amicale Sapeurs-Pompiers FONTAINE LA GUYON	300,00	300,00	300,00	100,00		300,00	300,00	100,00	
6574808 Subv. Chasseurs d'Emerville, La Leu et Le Luat	200,00	200,00	200,00	100,00		100,00	100,00	50,00	
6574809 Subv. Chasseurs Mittainvilliers	200,00	200,00	200,00	100,00		100,00	100,00	50,00	
6574810 Subv. Association Sportive de Fontaine-la-Guyon	250,00	250,00	0,00	0,00					n'existe plus.
6574811 Subv. Association Parenst d'Elevés	250,00	250,00	250,00	100,00		250,00	250,00	100,00	
6574812 Subv. Club Badmington Les volants Guido-Fontains	250,00	250,00	250,00	100,00		100,00	100,00	40,00	
6574813 Subv. Courville Basket Club	100,00	100,00	100,00	100,00					
65811 Droits d'utilisation - Informatique en nuage	4 000,00	4 000,00	720,00	18,00		1 000,00	1 000,00	25,00	Sauvegardes à distances
65818 Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	7 500,00	7 500,00	6 438,75	85,85		7 800,00	7 800,00	104,00	Licences informatiques
65888 Autres charges diverses de gestion courante	500,00	500,00	2,65	0,53		100,00	100,00	20,00	regularisation des centimes mandats DDFIP
Total 65 Autres charges de gestion courante	242 700,00	242 700,00	188 784,50	77,79		225 750,00	225 750,00	93,02	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	6 217,79	6 217,79	6 217,79	100,00		5 522,38	5 522,38	88,82	Remboursement intérêts emprunt n° 10001001193;Remboursement intérêts emprunt n° 10000630185;Remboursement intérêts emprunt n° 10000082901

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
661121 Montant des ICNE de l'exercice	196,15	196,15	0,00	0,00		175,38	175,38	89,41	ICNE de l'année 2026 (rattachement fin d'année) de l'emprunt n° 10001001193;ICNE de l'année 2026 (rattachement fin d'année) de l'emprunt n° 10000630185
661122 Montant des ICNE de l'exercice N-1	-216,47	-216,47	0,00	0,00		-196,15	-196,15	90,61	ICNE de l'année 2025 (contrepassation sur l'année n) de l'emprunt n° 10001001193;ICNE de l'année 2025 (contrepassation sur l'année n) de l'emprunt n° 10000630185
6688 Autres charges financières	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	100,00	0+1k€ report 2025
Total 66 Charges financières	7 197,47	7 197,47	6 217,79	86,39		6 501,61	6 501,61	90,33	
67 Charges spécifiques									
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	150,00	Ardoise thymeroise (500€) JustQueen (500€) +1k€ report 2025
Total 67 Charges spécifiques	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	150,00	
Total Fonctionnement - Dépense	571 421,84	571 421,84	441 415,05	77,25		543 623,43	543 623,43	95,14	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

		Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
		Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette										
002	Résultat de fonctionnement reporté									
002	Résultat de fonctionnement reporté	37 121,84	37 121,84	37 121,84	100,00		37 899,13	37 899,13	102,09	Excédent reporté
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	37 121,84	37 121,84	37 121,84	100,00		37 899,13	37 899,13	102,09	
013 Atténuations de charges										
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	373,52	0,00					Rbt indemnité journaliere
Total 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	373,52	0,00					
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses										
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 500,00	3 500,00	5 400,00	154,29		1 500,00	1 500,00	42,86	année normale
7032	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	1 200,00	1 200,00	2 319,00	193,25		1 700,00	1 700,00	141,67	GRDF et Synelva
70848	Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	100,00	rbt agent technique CM.
Total 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 300,00	6 300,00	7 719,00	122,52		4 800,00	4 800,00	76,19	
73 Impôts et taxes										
73212	Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	49 000,00	49 981,00	102,00		36 000,00	36 000,00	73,47	49000 en 2025
732221	Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	0,00	0,00	14 438,00	0,00					
73223	Fonds départemental des DMTO pour les com. de - de 5 000 hab.	32 000,00	32 000,00	31 924,42	99,76		27 424,30	27 424,30	85,70	FDPTADM
Total 73	Impôts et taxes	81 000,00	81 000,00	96 343,42	118,94		63 424,30	63 424,30	78,30	
731 Fiscalité locale										
73111	Impôts directs locaux	305 000,00	305 000,00	305 114,00	100,04		300 000,00	300 000,00	98,36	Contibution direct

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
Total 731 Fiscalité locale	305 000,00	305 000,00	305 114,00	100,04		300 000,00	300 000,00	98,36	
74 Dotations et participations									
74111 Dotation forfaitaire des communes	45 000,00	45 000,00	44 114,00	98,03		40 000,00	40 000,00	88,89	DGF
741121 Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	28 000,00	28 000,00	29 358,00	104,85		28 000,00	28 000,00	100,00	DSR
742 Dotations aux élus locaux	3 200,00	3 200,00	3 322,00	103,81		3 200,00	3 200,00	100,00	dot élus locaux
744 FCTVA	100,00	100,00	336,86	336,86		100,00	100,00	100,00	fectva fct
74832 Etat - CVAE et CFE	0,00	0,00	0,00	0,00					
74833 Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	7 000,00	7 000,00	8 212,00	117,31		7 000,00	7 000,00	100,00	exo TF
748388 Autres attributions de péréquation et de compensation	3 700,00	3 700,00	8 630,00	233,24		3 700,00	3 700,00	100,00	Dot Nat Péréquation (erreur de compte en 2025 pour la DGF Juin
7488 Autres attributions et participations	45 000,00	45 000,00	45 170,00	100,38		47 500,00	47 500,00	105,56	Dot France Service
Total 74 Dotations et participations	132 000,00	132 000,00	139 142,86	105,41		129 500,00	129 500,00	98,11	
75 Autres produits de gestion courante									
752 Revenus des immeubles	6 000,00	6 000,00	7 350,00	122,50		6 000,00	6 000,00	100,00	location verymittaine
75888 Autres produits divers de gestion courante	4 000,00	4 000,00	2 564,58	64,11		2 000,00	2 000,00	50,00	
Total 75 Autres produits de gestion courante	10 000,00	10 000,00	9 914,58	99,15		8 000,00	8 000,00	80,00	
Total Fonctionnement - Recette	571 421,84	571 421,84	595 729,22	104,25		543 623,43	543 623,43	95,14	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

		Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
		Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense										
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 220,15	40 200,15	40 200,15	100,00					
Total 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 220,15	40 200,15	40 200,15	100,00					
13	Subventions d'investissement									
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		Rbt DETR trop percu 2023
Total 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		
16	Emprunts et dettes assimilées									
1641	Emprunts en euros	41 560,43	41 560,43	41 560,43	100,00		42 255,84	42 255,84	101,67	Remboursement capital emprunt n ° 10000630185;Remboursement capital emprunt n° 10000082901;Remboursement capital emprunt n° 10001001193
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	41 560,43	41 560,43	41 560,43	100,00		42 255,84	42 255,84	101,67	
20	Immobilisations incorporelles									
202	Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	24 021,00	24 021,00	8 580,00	35,72	13 941,00	1 500,00	15 441,00	64,28	PLU + enquete public
203	Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	1 500,00	1 500,00	407,30	27,15		1 000,00	1 000,00	66,67	
2051	Concessions et droits similaires	3 966,87	3 966,87	3 069,48	77,38		1 000,00	1 000,00	25,21	
Total 20	Immobilisations incorporelles	29 487,87	29 487,87	12 056,78	40,89	13 941,00	3 500,00	17 441,00	59,15	
21	Immobilisations corporelles									
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		Acquisition pour EP Affonville
2116	Cimetière	70 749,60	70 749,60	31 283,80	44,22	36 205,10	45 000,00	81 205,10	114,78	Cimetières + Reprises Mittain (45k €)

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

		Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
		Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Dépense										
212	Agencements et aménagements de terrains	2 000,00	2 000,00	1 200,00	60,00	1 980,00	1 500,00	3 480,00	174,00	Cedre Place du Calvaire
21311	Hotel de ville	19 744,19	19 744,19	19 144,87	96,96		2 000,00	2 000,00	10,13	
213115	Aménagement Maison France Services	0,00	0,00	1 114,90	0,00					
21312	Eglise Saint-Remy de Verigny	0,00	0,00	5 376,00	0,00	28 802,52	1 000,00	29 802,52		Diag Eglises
21318	La Véymittaine	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	100,00	
2132	Constructions bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		
2138	Autres constructions	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00					
2152	Installations de voirie	151 079,13	151 099,13	93 632,05	61,97	51 773,84	162 000,00	213 773,84	141,48	Voirie (RD 148 + Etudes Verdi) + La Croix (110k€) + Chateany (25k€) + Genainvilliers (20k€)+ Reserves 7k€
21532	Réseaux d'assainissement	12 900,00	12 900,00	7 860,00	60,93		45 000,00	45 000,00	348,84	Travaux Affonville
2157	Matériel et outillage technique	8 000,00	8 000,00	554,86	6,94		1 500,00	1 500,00	18,75	
21612	Biens historiques et culturels immobiliers: Dép. ultér. immo.	40 000,00	40 000,00	3 036,00	7,59					
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	33,33	guirlandes
2183	Matériel informatique	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	100,00	
21841	Mobilier Vérymittaine	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	66,67	dt machines à laver/seche linge
21843	Mobilier Mairie	4 000,00	4 000,00	3 322,80	83,07		1 000,00	1 000,00	25,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	1 523,54	76,18		2 000,00	2 000,00	100,00	
Total 21	Immobilisations corporelles	338 972,92	338 992,92	168 048,82	49,57	118 761,46	273 500,00	392 261,46	115,71	
Total Investissement - Dépense		450 241,37	450 241,37	261 866,18	58,16	132 702,46	322 255,84	454 958,30	101,05	

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté									
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00		8 103,52	8 103,52		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00		8 103,52	8 103,52		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
280421 Amort. subv. pers. droit privé-Biens mobiliers, matériel, études	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 072,69	1 072,69	1 072,69	100,00		1 072,69	1 072,69	100,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10222 FCTVA	40 000,00	40 000,00	17 414,61	43,54		35 000,00	35 000,00	87,50	
10226 Taxe d'aménagement	3 000,00	3 000,00	9 126,00	304,20		10 000,00	10 000,00	333,33	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	148 554,68	148 554,68	148 554,68	100,00		116 415,04	116 415,04	78,37	Autres réserves
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	191 554,68	191 554,68	175 095,29	91,41		161 415,04	161 415,04	84,27	
13 Subventions d'investissement									
1321 Etat et établissements nationaux	28 775,00	28 775,00	0,00	0,00	21 709,05	14 125,00	35 834,05	124,53	
1323 Départements	74 291,00	74 291,00	20 979,00	28,24	50 841,00	51 982,00	102 823,00	138,41	
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	154 548,00	154 548,00	68 087,00	44,06	93 728,00	51 982,00	145 710,00	94,28	
1328 Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	723,27	0,00					
13461 Fonds équip. non amort. - Dot. équipement territoires ruraux	0,00	0,00	4 012,45	0,00					

Date : 07/04/2026 15:59

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

Date : 07/04/2026 15:59

Préparation budget primitif - Présentation par compte

263 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 1 - COMMUNE DE MITTAINVILLIERS-VERIGNY / 2026

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
Total 13 Subventions d'investissement	257 614,00	257 614,00	93 801,72	36,41	166 278,05	118 089,00	284 367,05	110,38	
Total Investissement - Recette	450 241,37	450 241,37	269 969,70	59,96	166 278,05	288 680,25	454 958,30	101,05	